



## BULLETIN MUNICIPAL de SAINT –MARTIN –LE—VIEIL



### Le mot du Maire

Nous voilà en 2022 et nous sommes toujours contraints par cette pandémie qui n'en finit pas. Une fois de plus nous n'aurons pas l'occasion de nous rencontrer lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, aussi je profite de ce bulletin pour vous renouveler au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour cette année 2022, pour vous et tous vos proches.

Plus que jamais en cette période difficile nous devons avoir une pensée pour les personnes souffrantes ou isolées. Cette situation doit nous inciter à encore plus de solidarité avec les personnes qui nous entourent, en particulier avec nos aînés. L'année 2021 a quand même vu plusieurs projets aboutir dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. 2022 verra la réalisation de la deuxième tranche de modernisation de l'éclairage public, la rénovation de plusieurs rues et voies communales et je l'espère le début des travaux d'agrandissement et de mises aux normes de notre salle des fêtes. Malgré la pandémie, les confinements, déconfinements, pass-sanitaire... la vie associative de notre village a pu être maintenue et appréciée par un nombreux public que ce soit lors de l'exposition de la Tapisserie, de la nuit "Ficelles d'Etoile ou du concert et du feu d'artifice de Noël organisés par l'association des Cruzels, des Estivales de Villelongue menées par Les Amis de l'Abbaye de Villelongue et les Cruzels, sans oublier le repas du Bel Age ou convivialité et ambiance étaient au rendez-vous. Encore merci aux responsables et bénévoles de ces associations pour leur implication dans la vie sociale et culturelle de notre village. Cette année sera aussi une année d'expression démocratique avec deux scrutins, celui des présidentielles les 10 et 24 avril prochain et celui des législatives les 12 et 19 juin. Ces deux moments importants ne manqueront pas d'avoir une influence sur l'avenir de notre commune.

En espérant que cette nouvelle vague épidémique de la COVID 19 ne soit ni trop longue ni trop violente, je vous souhaite à nouveau une bonne et heureuse année 2022.

Le Maire,



## AGGLO

### Maison France Services

La Maison France Services a pour mission principale de vous accueillir, vous informer, vous orienter mais également vous accompagner dans l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires et dans les démarches administratives.

**La Maison France Services d'Alzonne tiendra une permanence dans les locaux de la Mairie de Saint-Martin-Le-Vieil sur rendez-vous au 04 68 78 54 64**

- Le mercredi 12 janvier 2022 de 14h à 15h
- Le mercredi 9 Février 2022 de 14h à 15h
- Le mercredi 9 mars 2022 de 14h à 15h

**Maison France Services Alzonne sur rendez-vous au 04 68 78 54 64**

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi : de 8h30 à 13h30



### La conciliation de justice

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge\*.

\* A moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € ou ayant trait à un conflit de voisinage.



Elle concerne uniquement :

Consommation, Relations de voisinage (nuisance, immobilier) - Relations locataire/bailleur - Copropriété - Litiges entre personnes - Litiges commerciaux - Droit rural (baux) - Litiges prud'homaux.



bonnes raisons de tenter la conciliation

1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel



Trouver un lieu de permanence sur :  
[justice.fr](http://justice.fr) et/ou [conciiliateurs.fr](http://conciiliateurs.fr)

Contacts :

**PERMANENCE LE 1<sup>er</sup> JEUDI DU MOIS**  
**MAISON FRANCE SERVICES ALZONNE**

Gérard BERLAN : 06-80-40-46-37

Courriel : [mg.berlan@wanadoo.fr](mailto:mg.berlan@wanadoo.fr)

## LA COMMUNE

### Concert de Noël



Une superbe crèche a été réalisée dans l'église de Saint-Martin-Le-Vieil par quelques Saint-Martinols volontaires. L'association des Cruzels organisa le concert de Noël qui fut réalisé cette année par la Chorale populaire de Limoux. Les 28 chanteurs furent longuement applaudis en remerciement de ces moments de plaisirs. En suivant ce fut la descente aux flambeaux, pour rejoindre la salle des fêtes et admirer le feu d'artifice tiré depuis les remparts. Le vin chaud terminait ces moments de partage.

### Colis de Noël



En cette fin d'année, le conseil municipal a souhaité faire une action auprès des aînés de la commune. Myriam Garcia et Nadine Marcillac ont distribué le colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus, en respectant les gestes barrières. Ce fut un moment d'échange et également l'occasion de mieux se connaître.

### Aude fleuri

Le 8 décembre, Christian Vié, Maire, se rendait au conseil départemental, convoqué par l'instance Aude Fleuri. La commune faisait l'objet d'un prix spécial du jury confirmant l'octroi "une fleur" en 2015. A titre individuel Daniel Pinet recevait un prix spécial encouragement concernant "Hébergeurs et acteurs touristiques" catégorie meublés.

## LA COMMUNE

### Le repas du Bel Age



Le repas de fin d'année de l'association du Bel Age, présidé par Raymonde Faury, a eu lieu ce lundi 15 novembre à la salle des fêtes. Le repas servi par le traiteur « O' Bonne Saveur » a été animé par Hélène et Jean-Marc. Cette journée a permis aux adhérents et à la population du village de se retrouver pour fêter la Saint Martin. Evidemment, le pass sanitaire était demandé à l'entrée.

### Afdaim-Adapei 11



L'association située à **Carcassonne, spécialisée dans le secteur hébergement social** pour les handicapés mentaux et malades mentaux, a été créée le 01/01/1900. Près de 2600 personnes sont concernées par l'Afdaim-Adapei 11 dans notre département. Raymonde Faury et Monique Graves du CCAS de Pezens ont procédé à la distribution de la brioche à Saint-Martin-Le-Vieil et ont récolté 429,50€. Un bon geste pour soutenir l'Afdaim-Adapei 11.

### La nuit des étoiles

La soirée était très instructive, relatant l'histoire du ciel depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les anecdotes de l'intervenant étaient pleines d'humour et parfaites. Domage, les nuages recouvraient le ciel.

## LA COMMUNE

### Exposition de la Tapisserie.

Après l'introduction de M. le Maire, M. Gilloux, président des Cruzels, a présenté la tapisserie et remercié les créatrices et brodeuses pour leur travail de patience durant les 15 ans qu'a demandé la genèse et la réalisation de la tapisserie.



### Colloque



Le 9 et 10 octobre a eu lieu le 14ème colloque des Cruzels dans l'Abbaye de Villelongue. Cet événement a pu être suivi en visioconférence. Présidé par le professeur Faucherre, organisé par Marie-Elise Gardel et Bruno Gilloux, ce colloque avait pour sujet les "Sites ruraux en contexte fortifié".

### Projets

#### Salle des fêtes :

Le projet évolue favorablement et la notice de sécurité est approuvée par le SDIS, ce qui permet l'instruction du permis de construire.

#### Eclairage public:

Début de la 2ème tranche en cours d'année.

#### Voiries :

Plusieurs voies communales ainsi que la placette rue du Château Fort vont être rénovées.

## La Commune

### Travaux

#### Eclairage :

La 1ère tranche, au bas du village, a été faite ainsi que la mise au norme du transformateur électrique de Villelongue au mois d'Octobre 2021.

#### Voirie :

- Benoit a installé les panneaux de limitation de vitesse à 30km/h aux Hameau de Villelongue. Il a mis en place un brise vue rural pour les poubelles, chemin de Carcassonne.

DÉPARTEMENT AUDE  
COMMUNE de SAINT-MARTIN LE VIEIL

#### ARRÊTÉ MUNICIPAL 01/2022

**Arrêté Municipal permanent portant instauration d'une limitation de vitesse à 30km/h à l'intérieur de toute l'agglomération de VILLELONGUE commune de SAINT-MARTIN LE VIEIL**

Le Maire de SAINT-MARTIN LE VIEIL,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

**Considérant** que dans toute l'agglomération de VILLELONGUE commune de SAINT-MARTIN LE VIEIL, l'instauration d'une limitation de vitesse de 30 km/h permettra d'améliorer la circulation et de renforcer la sécurité ;

#### ARRETE

#### Article 1<sup>er</sup> :

Une limitation de vitesse fixée à 30km/h est instaurée dans toute l'agglomération de VILLELONGUE commune de SAINT-MARTIN LE VIEIL,

#### Article 2 :

Tout véhicule devra respecter la limitation de vitesse de 30km/h. Ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire et les infractions seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

#### Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera faite à :

- M. le Commandant de la Communauté de Brigades de BRAM, pour information et exécution,
- La Préfecture de CARCASSONNE
- Département de l'AUDE, Direction de la voirie

SAINT-MARTIN LE VIEIL, le 11 Janvier 2022,



Le Maire,  
Christian Vié

- Remise en état d'un chemin rural de la Lauzette par l'entreprise BAC.

Rappel: il est possible de consulter l'actualité de la commune sur le site internet [www.saintmartinlevieil.fr](http://www.saintmartinlevieil.fr)

## La Commune

### Horaires Mairie

#### Heures ouverture Mairie actuellement:

Mardi et Jeudi : 08h30 - 12h et 13h30 -17h

Mercredi : 14h - 17h30

#### Heures ouverture Mairie à compter du 09/02/2022:

Lundi et mardi : 09h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

#### Poubelles :

Relève des containers gris pour ordures ménagères:

Lundi - mercredi - vendredi

Relève des containers jaunes pour déchets recyclés:

Jeudi

4 containers de verre sont à votre disposition : 1 à la salle des fêtes, 1 au chemin du Portail, 1 sur le site du lac, 1 à Villelongue.

#### Eau et assainissement :

SUEZ numéro d'urgence 24h/24h : 09 77 40 11 41

#### Déchetterie :

Alzonne, lieu-dit "Dominique", du lundi au samedi 09h - 12h et 14 h - 18h

### Annuaire téléphonique urgences

Service-Public.fr

#### URGENCE Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
<b>15</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>114</b>	<b>196</b>	<b>112</b>
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

### Nuisances sonores (bricolage, jardinage)

Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants:

**Jours ouvrables:** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

**Samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Dimanches et les jours fériés :** de 10h à 12h

Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)